UN PLAN GUIDE POUR LANGUIDIC

Requalification du cœur de bourg

PHASE I

DIAGNOSTIC ET DÉFINITION DES ENJEUX

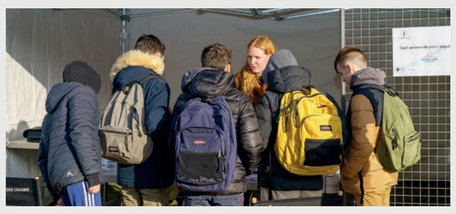

Rencontre au marché

Table ouverte techniciens

Rencontre aux écoles

Table ouverte élus

PHASE 2

CRÉATION DES SCÉNARIOS

Table ouverte habitants

Table ouverte élus, techniciens, partenaires

PHASE 3

CRÉATION DES FICHES ACTIONS

Table ouverte élus, techniciens, partenaires

QU'EST-CE QU'UN PLAN GUIDE ?

La démarche du plan guide est un outil d'aménagement urbain conçu pour permettre aux collectivités locales de se projeter sur les transformations possibles de leur territoire. Il définit les ambitions et les principes d'aménagement d'un projet urbain. Ce document de référence, complémentaire aux outils réglementaires, vise à planifier l'action publique dans le temps, qu'il s'agisse du court, du moyen ou du long terme.
En d'autres termes, le plan guide est une feuille de route pour la transformation du centre-bourg, destinée à construire un futur désirable.
Le plan guide intervient à toutes les échelles (la commune, les quartiers, les espaces publics) afin d'apporter une réponse cohérente à la stratégie communale.

QUELLE A ÉTÉ LA DÉMARCHE ?

En septembre 2021 la ville Languidic a été retenue dans le cadre du programme Petite Ville de Demain (PVD). Suite a cette nomination la commune de Languidic a lancé un appel à candidature pour l'élaboration d'un plan guide. L'équipe Ici Même (mandataire) accompagné de CDVIA (expert en mobilité et déplacements), TUGEC (VRD et chiffrage) et C2J conseil (expertise commerciale et développement économique) a été retenue.

Parallèlement, une démarche de concertation a été conduite.

LA NATURE SUPPORT DE DENSIFICATION

Ce scénario vise à rendre le bourg de Languidic plus écologique en favorisant la végétalisation et la réduction des surfaces imperméabilisées. La première mesure consiste à établir une «rocade verte» qui encourage les déplacements en voiture grâce à la mise en place de zones de stationnement perméables. L'objectif est de dévier une partie du trafic routier et d'inciter les usagers à opter pour des déplacements à pied ou à vélo vers le centre-bourg, en réaménageant des artères clés telles que la rue Fétan Berr, la rue des Fleurs, la rue des Vierges ou encore la rue Colloter. La deuxième mesure implique la densification des zones sous-exploitées ou des parcelles sélectionnées par la construction de logements collectifs à plusieurs étages ou de maisons individuelles, ce qui permettrait d'optimiser l'utilisation de l'espace tout en réduisant l'imperméabilisation du sol.

Logements crées = environ 100 logements
Surface commerces = 2000m² + variantes possibles
Surface équipements = 200m² + espaces jeunes

image ambiance _ place Guillerme

image ambiance _ rue de Fétan Berr

Avec le soutien de

UN PLAN GUIDE POUR LANGUIDIC

Requalification du cœur de bourg

FICHES ACTION

1- Offrir une nouvelle manière de se déplacer en travaillant sur les différents secteurs clés du bourg

Apaiser et végétaliser les rues

1.a La création d'une chaucidou sur la rue des Vergers et la rue de Lamennais
1.b La mise en réseaux de la rue des Peupliers
1.c Un nouveau tracé pour la rue Rés les Roches Noires
1.d Une renaturation de la rue Joseph le Brix
1.e Un apaisement et un parcours marchand de la rue Jean Moulin
1.f Rendre visible et efficiente l'offre de stationnement

2- Redynamiser le bourg par la création d'un parcours marchand

Les orientations d'aménagement et de programmation - focus réglementaire

2.a Actions d'accompagnement de l'activité commerciale
2.b La rue de la mairie : une rue dynamique
2.c La Place Guillerme : une nouvelle centralité
2.d La place Général de Gaulle : une place conviviale
2.e La rue Fétan Berr : une nouvelle vocation

3 - Requalifier les espaces publics en lien avec les équipements

Palette végétale des espaces publics

3.a Parvis du presbytère
3.b Parvis de la crèche
3.c Parvis de la médiathèque
3.d Parvis de la MAM
3.e Rue du Presbytère et rue des Fleurs

4- Potentialiser le renouvellement du tissu urbain

Parcours marchand en urbanisme tactique

4.a Secteur 1 rue de Forges
4.b Secteur 2 rue de la Mairie
4.c Secteur 3 rue du Marego
4.d Secteur 4 rue Jean Moulin

image ambiance _ place de l'église

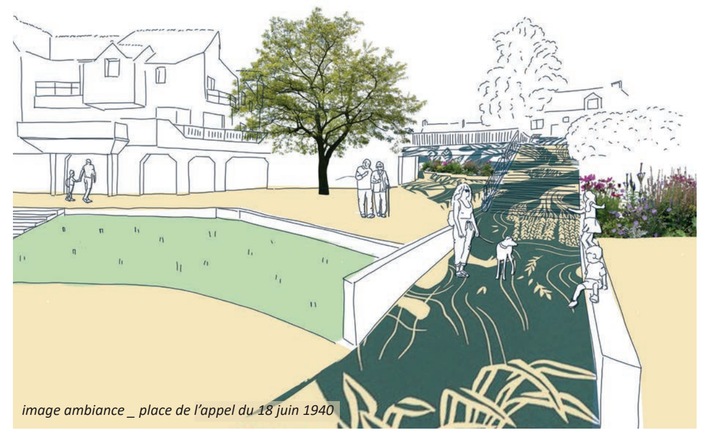
image ambiance _ place de l'appel du 18 juin 1940

image ambiance _ rue des fleurs

Avec le soutien de

UN PLAN GUIDE POUR LANGUIDIC

Requalification du cœur de bourg

OFFRIR UNE NOUVELLE MANIÈRE DE SE DÉPLACER DANS LE BOURG

1.a RUE DE VERGERS ET RUE LAMENNAIS

Un chaucidou tout le long

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: court terme

Création d'un chaucidou rue Lamennais et rue des Vergers par marquage au sol + décroutage ponctuel pour végétalisation

Priorité action: long terme

Plantations et créations de stationnements rue Lamennais et rue des Vergers

ENJEUX

> Créer un chaucidou pour permettre l'installation des bandes cyclables et l'apaisement de la circulation.

> Création de trottoirs de part et d'autre de la voirie d'une largeur minimale d'1m40.

> Création d'un linéaire de 10 stationnements perméable avec plantation de sujets arborés au nord de la rue Lamennais.

> Requalification d'un espace de stationnement entre la rue de la Cité Louis Nicol et la Rue de la Lamennais. Création de 8 places de stationnement perméables dont une PMR.

> Requalification d'un espace de stationnement entre la rue de la Libération et le rue des Vergers. Désimperméabilisation des 8 places de stationnement. Plantation de sujets arborés.

RÉFÉRENCES

Chaucidou à Saint-Mars-du-Désert (44)

Chaucidou à Plouguerneau (29)

1.b RUE DES PEUPLIERS

Une valorisation

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: court terme

Création d'un chaucidou rue des Peupliers par marquage au sol + décroutage ponctuel pour végétalisation

Priorité action: long terme

Reprise de la voirie rue des peupliers, création d'une bande végétale et d'un trottoir

ENJEUX

> Reprise de la largeur de la voirie à 5m. Cette nouvelle emprise permet de respect la vitesse de circulation à 30km/h, notamment quand deux véhicules se croisent.

> Création d'une bande végétale de 1m au sud de la rue pour favoriser la désimperméabilisation de cet espace minéral.

> Création d'un trottoir d'une largeur minimale d'1m40 au sud de la rue et de 0.90m minimal au nord.

RÉFÉRENCES

Zone 30 à Langueux (22)

Zone 30 à Quimperlé (29)

1.c RUE JOSEPH LE BRIX

Une renaturation

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: court terme

Création d'une bande cyclable continue rue Joseph Le Brix de part et d'autre de la voie

Priorité action: long terme

Renaturation de la rue Joseph le Brix avec la création d'un mail arboré et l'élargissement des trottoirs

ENJEUX

> Requalifier de la rue Joseph Le Brix avec une largeur maximale de voirie de 6m.

> Créer de trottoirs d'1m80 minimum pour une déambulation aisée des usagers notamment PMR.

> Végétaliser davantage la rue avec la création d'un mail arboré pour poursuivre l'ambition de trame verte parcourant amplement le tissu urbain.

> Créer des bandes cyclables de part et d'autre de la voirie d'1,70m avec marquage.

RÉFÉRENCES

Exemples de voies très denses en végétaux. Ambiance pour la rue Joseph le Brix.
Exemple de piste cyclable bidirectionnelle

1.d RUE RÉS LES ROCHES NOIRES

Un nouveau tracé

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: moyen terme

Création de la nouvelle voie

ENJEUX

> Créer un nouveau tracé de la rue vers le sud. Cela permettra de relier le rondpoint rue de la Mairie-rue d'Hennebont avec la rue Joseph le Brix.

> En vue de son gabarit étroit, de la manque d'espace au sud entre deux parcelles et de la configuration et la programmation autour, la voie restera une voie à l'échelle du quartier en zone résidentielle (20 km/h).

> Créer une signalétique au sol pour les vélos (partage de la voie avec les voitures).

RÉFÉRENCES

Exemples de voie en zone résidentielle

1.e RUE DE LA LIBÉRATION

Une entrée de ville renouvée

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: moyen terme

Requalification de la rue de la Libération

ENJEUX

> Marquer l'entrée du centre-ville

> Étudier une continuité piétonne de l'Impasse de la Fontaine. Rendre visible ce parcours naturel.

> Rendre perméables les places de parking existantes et ajouter de la végétation à minima sur les extrémités des places de parking.

RÉFÉRENCES

Exemples des entrées de centre-ville / centre-bourg

1.f RUE JEAN MOULIN

Un apaisement et un parcours marchand

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme

Réaménagement de la rue Jean Moulin entre le pôle médical et l'EMA

ENJEUX

> Réduction de la largeur de la voirie à 6m pour le tronçon du giratoire de la Pharmacie à la Médiathèque.

>Création de stationnements longitudinaux (23 places) désimperméabilisées.

> Valorisation des déambulations piétonnes à l'Est de la voirie avec un trottoir d'une largeur d'1m80 localisé le long d'un alignement arboré.

> Valorisation de la trame verte en milieu urbain avec le prolongement de chemin creux par ce mail arboré au Nord-Ouest.

> Suppression des places de parking sur le côté sud de la voie entre la médiathèque et le giratoire de la rue Anne de Bretagne.

> En général : Mise en avant d'une ambiance piétonne avec l'utilisation des pavés et de la préservation du mail arboré très qualitatif.

RÉFÉRENCES

Exemples d'ambiance pour la rue Jean Moulin. Les places de parking perméables de la partie nord et l'ambiance végétalisé et piéton de la partie sud.

Avec le soutien de

UN PLAN GUIDE POUR LANGUIDIC

Requalification du cœur de bourg

REDYNAMISER LE BOURG PAR LA CRÉATION D'UN PARCOURS MARCHAND

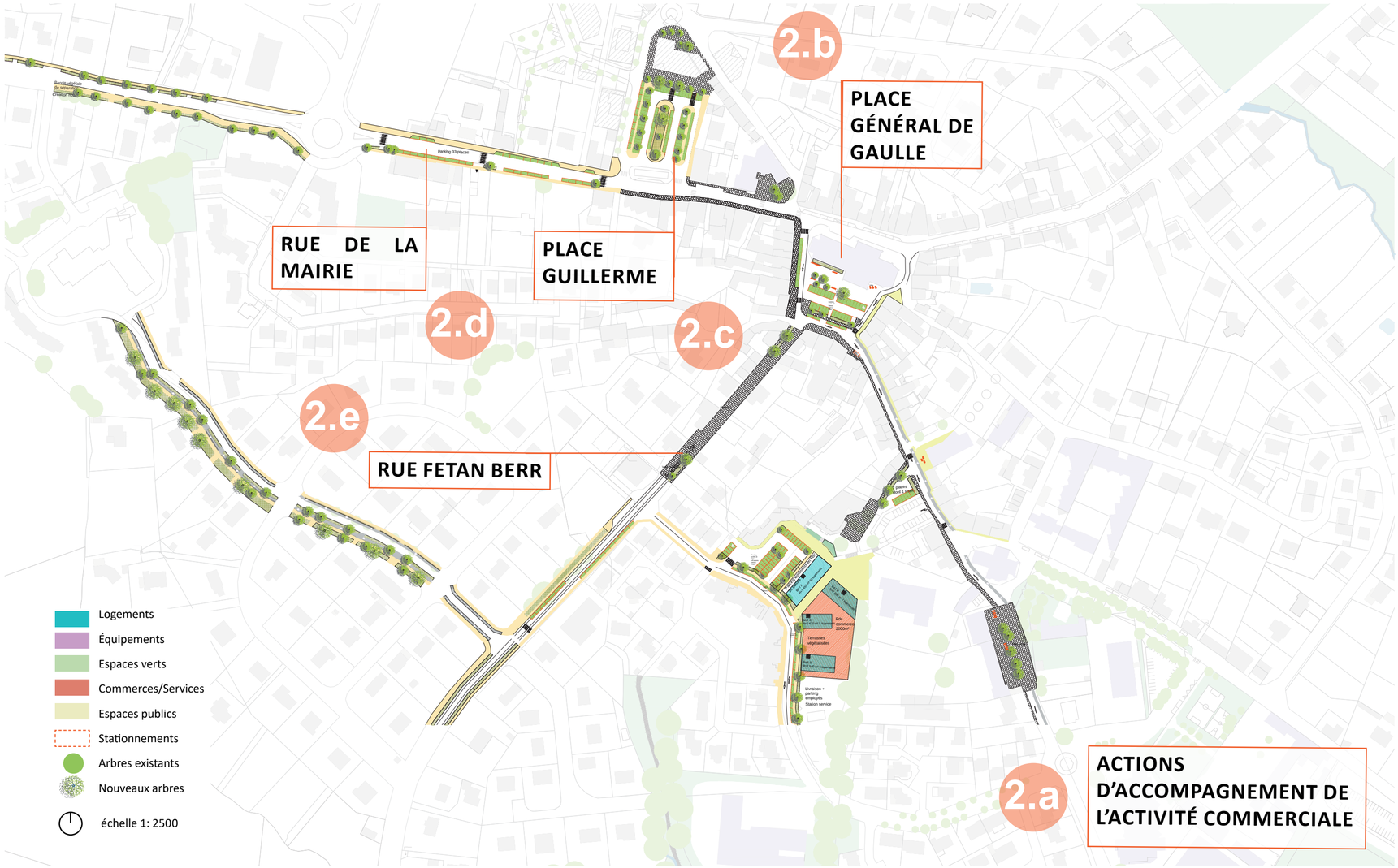

2.a ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

ENJEUX

Pour que le commerce participe à la dynamique de la centralité de Languidic et que le projet urbain intègre la dynamique commerciale, source de vie en centre-bville, de lien social et d'emplois, il convient de prendre en compte les principaux enjeux suivants :

- Donner au commerce la possibilité de se développer, en remettant sur le marché les rares cellules vacantes et de nouvelles cellules commerciales.
- Relier les différents espaces lieux de passage et micro-pôles marchands et de santé du centre-bourg, la rue de la mairie, la place Guillerme, l'hyper centre-bourg autour de l'église, le pôle santé et le supermarché.
- Retrouver des façades et des vitrines plus attractives, mieux entretenues, pour contribuer à l'attractivité de la centralité.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Quelles actions pour accompagner l'activité commerciale de la commune et traiter les points de vigilance mis en avant lors du diagnostic ?

1 - Création d'un dispositif de peinture au sol pour matérialiser le parcours marchand sous forme de ligne au sol *Priorité action: court terme*

2 – Accompagner les projets impactant l'activité commerciale via la mise en place d'un groupe de travail commerce *Priorité action: court terme*

3 – Accompagner le développement des terrasses via la mise en place d'une charte des terrasses *Priorité action: court terme*

4 – Viser un développement commercial harmonieux s'insérant dans l'environnement à travers une charte des façades et des enseignes commerciales *Priorité action: court terme*

5 – Améliorer la visibilité des commerces sur internet

6 – Des casiers de distribution de produits : quelle offre de casiers pour quels types de produits ?

2.b PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE

Une place conviviale

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: moyen terme Expérimentations et aménagements temporaires place de Gaulle

Priorité action: long terme Requalification de la Place de Gaulle pour conforter les déambulations et le commerce

ENJEUX

> Requalification de la place Général de Gaulle par une élargissement des trottoirs sur certains espaces (notamment au sud)
> Conservation de 42 places de stationnements désimperméabilisées dont 2 PMR avec une configuration différente à celle qui existe aujourd'hui
> Réalisation d'un espace public arboré pour le parvis de l'Église.
> Installation de stationnements vélos.
> Changement du tracé de la voie à l'est de la place Général de Gaulle pour élargir l'espace de stationnement tout en confortant la déambulation des piétons côté commerces.
> Possibilité de fermer la place Général de Gaulle à la circulation voiture pour des évènements par un dispositif mobile aux abords de la place.

RÉFÉRENCES

Mise en place des espaces d'assis en lien avec la végétation

2.c PLACE GUILLERME

Une nouvelle centralité

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme Requalification de la Place Guillerme

ENJEUX

> Renforcer les espaces de rencontre et conforter l'envie de s'y arrêter.
> Créer des terrasses pour les futurs commerces.
> Végétaliser la place. Réalisation d'un espace public autour d'une grande noue centrale. Travailler sur l'imperméabilisation des sols.
> Conserver le parking avec 72 places dont 2 places PMR
> Installation de stationnements vélos.
> Requalifier le bâti existant.
> Construire une opération de logements qui soit qualitative et qui tient compte de l'architecture existante en centre-bourg. Répondre aux besoins de logements et varier le typologies pour offrir un parcours résidentiel au sein de la commune.

RÉFÉRENCES

Conserver le marché hebdomadaire

Mise en place d'un espace de terrasse pour le rez-de-chaussée commercial

Renaturer l'espace de stationnement

2.d RUE DE LA MAIRIE

Une rue dynamique

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme Requalification de la rue de la Mairie pour créer une continuité visuelle

ENJEUX

> Requalification de la rue de la Mairie avec la reprise des trottoirs : notamment au Sud de la voirie d'une largueur de 3,00 mètres pour permettent l'installation de «terrasses» ou de mobiliers pour les commerçants.
> Sur ce tronçon l'ensemble des places de stationnement seront désimperméabilisées.
> Création d'une continuité visuelle et physique de promenade entre la Place Guillerme et les commerces à l'entrée du bourg.

RÉFÉRENCES

Centre-bourg Saint-Benoît-sur-Loire (45)

Centre-bourg Saint-Syvain d'Anjou (49)

Centre-bourg à Orbec (14). Ambiance à créer autour de la Place Guillerme

2.e RUE FÉTAN BERR

Un apaisement et un parcours marchand

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme Réaménagement de la rue de Fetan Berr pour apaiser les mobilités entre le pôle médical et la place de Gaulle

ENJEUX

> Le tronçon au cœur du centre-bourg, entre le giratoire de la Pharmacie et la place du Général de Gaulle est traité en voie partagée. Une rue partagée est un espace de circulation sans aucun code routier. Il faut veiller à la suppression de éléments qui délimitent les usages : suppression des trottoirs, des bordures,
des marquages. Création d'une ambiance piétonne avec la pavage de la zone (ou un autre matériau) et la végétalisation ponctuelle de celle-ci.

RÉFÉRENCES

Voie partagée centre-bourg de Saulnières (35)

Traversée du bourg d'Abjat-sur-Bandiat (24)

ici même · CDVia · tugec Ingénierie · C2j · Languidic · Préfet du Morbihan · Avec le soutien de Région Bretagne

UN PLAN GUIDE POUR LANGUIDIC

Requalification du cœur de bourg

REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS EN LIEN AVEC LES ÉQUIPEMENTS

3.a RUE DU PRESBYTÈRE - RUE DES FLEURS

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: moyen terme

Apaiser la rue du presbytère et créer un nouvel équipement enfance-jeunesse

ENJEUX

> Apaiser la rue pour donner de la place aux piétons.
> Atténuer l'ambiance routière par la suppression de certaines places de parking.
> Réfléchir à la création d'une rue-école.
> Conforter la rue du Presbytère dans son rôle de pôle enfance avec la construction d'un équipement pour le service enfance (en lien avec les écoles, le RAM, le collège et le presbytère qui accueillera dans le futur un espace jeune).

RÉFÉRENCES

Parvis des écoles, Corpeau (21)

Aménagement parvis école rue Noire, Nantes

Principe de rue-école

3.b PARVIS DU PRESBYTÈRE

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: moyen terme

Réaménager le parvis et le jardin du presbytère pour créer un parc urbain

ENJEUX

> Réfléchir aux usages du jardin du presbytère pour créer une synergie entre l'espace public devant la Chapelle et en lien avec les équipements avoisinants.
> Végétaliser le jardin, création d'un lieu ombragé et un espace de biodiversité.
> Créer un espace convivial et de rencontre mais également un espace de nature.

RÉFÉRENCES

Kersaint-Plabennec (29). L'ancien presbytère sera transformé en centre de loisirs.

Lantenne-Vertière (25). Le programme comprend trois logements, une maison d'assistantes maternelles, une bibliothèque et un espace d'exposition ainsi qu'une salle associative.

3.c PARVIS DE LA CRÈCHE

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme

Réaménager le parvis de la crèche

ENJEUX

> Végétaliser les aires de stationnements.
> Mettre en valeur un espace piéton avec la création d'un parvis arboré d'accueil pour la crèche.
> Créer des cheminements doux et confortables

PLAN

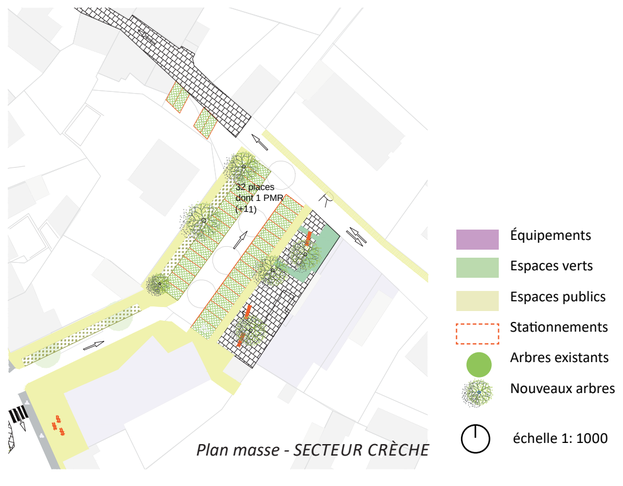

Plan masse - SECTEUR CRÈCHE

3.d PARVIS DE LA MÉDIATHÈQUE

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme

Requalifier le parking de la médiathèque pour permettre la création d'un parvis

ENJEUX

> Requalification du parking de la Médiathèque.
> Création d'un large parvis arboré et installation de bancs.
> Optimisation des places de stationnements (47 places) végétalisées et désimperméabilisées.
> Installation de stationnements vélos.

RÉFÉRENCES

Pôle culturel, Alfortville, centre-ville (94)

Conservatoire, Montigny-le-Bretonneux (78)

3.e PARVIS DE LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

PRIORITÉ DE L'ACTION

Priorité action: long terme

Création d'une MAM

ENJEUX

> Création d'une MAM
> Création d'une aire de Jeux
> Réalisation de 7 places de stationnement dont 1 PMR
> Création d'un cheminement piéton entre la M.A.M et la pharmacie ainsi que le pôle santé de la rue Fétan Berr.

RÉFÉRENCES

Micro-Crèche, Bais (35)

Micro-Crèche écologique, Bobital (22)

Avec le soutien de